

Quelles relations entre le diplôme, l'emploi et le salaire ?

Capabilités : Capacité des individus à faire des choix de vie réellement libres. Cela suppose, dans une situation donnée, de posséder les ressources économiques, sociales, culturelles... nécessaires pour avoir un choix véritable entre plusieurs options possibles.

Capital humain : Ensemble des compétences, savoir et savoir-faire des travailleurs qui améliorent leur efficacité au travail.

Chômeur (chômeuse) : Personne qui est en recherche active d'emploi et qui est disponible pour en exercer un (pour l'INSEE).

Diplôme : Titre scolaire délivré par un établissement scolaire, garantissant l'acquisition d'un niveau donné de connaissances, savoir-faire et savoir-faire.

Emploi : Une personne est considérée comme faisant partie de la population en emploi lorsqu'elle occupe une activité rémunérée et déclarée (pour l'INSEE).

Qualification d'un travailleur : ensemble des compétences acquises lors de la formation initiale (école), lors de la formation continue (stages pendant la vie active), et par l'expérience professionnelles.

Qualification d'un emploi : aptitudes nécessaires pour occuper un poste de travail, du point de vue de l'employeur.

Salaire : Rémunération reçue par les travailleurs et travailleuses salarié(e)s (c'est-à-dire reliés par un contrat de travail à une entreprise), en échange de leur travail.